

Invisibilité et déficit de reconnaissance : dialogue autour de la vie en foyer et en crèche

Par Laurence Dick, éducatrice sociale, et Quentin Nussbaumer, corédacteur et chargé de projet dans le domaine de l'enfance à Lausanne

Dans la famille des métiers durs, il y a un parent que l'on peut qualifier de pauvre, tant on en parle du bout des lèvres, quand il faut vraiment en parler : l'éducation en foyer. Les foyers hébergent des enfants dont l'autorité de protection de l'enfance a jugé que leurs parents biologiques n'étaient pas à même d'assurer l'éducation. Il s'agit d'enfants qui pour la plupart ont subi des négligences voire des maltraitements graves. Cela fait mal. Pas seulement aux enfants, aussi aux adultes qui font profession de s'occuper d'enfants.

En Suisse romande, les foyers moyen-long terme (par contraste avec les foyers d'urgence, qui hébergent des enfants en attente d'un placement durable) sont séparés en catégories d'âge. Le foyer dont il est question dans cet article est habité par des enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Nous y avons travaillé ensemble en 2022, puis l'un de nous a rejoint le monde de l'accueil de jour. Ce monde-là est plus

familier des lectrices et des lecteurs de la revue, aussi renonçons-nous à l'introduire.

Par cet article en forme de dialogue, nous entendons opérer une mise en résonance à la fois entre deux professionnel·les de l'enfance et entre deux domaines d'activités proches par certains aspects, fondamentalement uniques par d'autres. Nous espérons apporter un peu de lumière sur ce qui fait que ces métiers sont durs, et sur ce que ces métiers nous font, à nous.

Quentin : Chère Laurence, commençons par faire un tableau général de la réalité des foyers, de notre point de vue de professionnel·les. Toi, si je ne me trompe pas, tu es formée comme éducatrice sociale et tu as travaillé 5 ans dans le foyer où nous avons été collègues. Moi, je n'ai tenu que trois mois avant de m'effondrer, passer par un arrêt maladie d'un mois, puis poursuivre encore quelques mois comme remplaçant tout en cherchant un autre travail, que j'ai fini par trouver ▲

▲ en crèche. Nous n'avons donc pas le même parcours, évidemment. Néanmoins, tous deux nous avons fait des expériences proches par un grand nombre d'aspects. De manière très large, j'ai une question un peu provocante : est-ce que quand on travaille en foyer, à ton avis on peut espérer durer dans le métier ?

Laurence : Oui, en tous les cas je crois que c'est avec cette idée que l'on débute. Pour moi, il s'agissait d'un premier poste à durée indéterminée. À mon arrivée, il y avait des membres de l'équipe qui travaillaient là depuis de nombreuses années, donc on se dit que c'est possible. On entre sans plus attendre dans un système très spécifique qui est celui de la protection de l'enfance et on se familiarise avec les trajectoires douloureuses et chaotiques des enfants accueillis. Je me suis rapidement dit que pour durer, il fallait me protéger des tornades d'émotions que l'on se prend au contact de ces enfants écorchés par la vie qui n'ont parfois même pas atteint leur première année ; mais, comment travailler avec soi-même, premier outil de travail, aller puiser en nous nos ressources les plus humaines pour accompagner ces enfants dans leur chemin de vie, et en même temps

devoir se construire un barrage suffisant, afin de ne pas se laisser submerger ? Rapidement, je me suis investie et je me suis attachée, malgré cette injonction qui pèse de ne pas le faire. Et c'est là que débute le jeu d'équilibriste entre notre vie professionnelle et la protection de soi et de notre vie privée, pour durer.

Aujourd'hui, si on peut espérer durer ? Honnêtement, je ne sais pas. J'ai le sentiment qu'il n'y a plus seulement ces paramètres internes d'équilibristes, si on peut dire, à gérer pour tenir, puisqu'il y a aussi et surtout une crise du côté du secteur de la protection de l'enfance et des foyers. Les conséquences sont lourdes : de nombreuses équipes en souffrance, un domino de démissions et un turnover important qui ont déjà atteint bien des institutions. On parle d'une hémorragie.

Quentin : Ce problème des équipes en souffrance me semble particulièrement dramatique à notre époque. Si on creusait dans ce sens et qu'on essayait de dresser un petit « diagnostic » des conditions de travail en foyer (que tu connais mieux que moi) ainsi que de celles en crèche (que je commence à bien cerner)¹ ? La première chose qui me vient en tête, c'est que 1. même si les équipes des crèches sont

1-Notons que nous n'entendons nullement faire un classement de quel métier est le plus dur, cela n'aurait aucun sens. Nous explorons certaines spécificités et certains points communs, dans le but d'opérer une passerelle entre les deux domaines.

également très souvent en souffrance et 2. qu'on voit en crèche un turnover très important allié à une pénurie croissante de personnel, pour autant il me semble moins dur de «durer» en crèche. Si j'ai raison, j'aimerais qu'on analyse rapidement pourquoi il en va ainsi. Tu as évoqué des facteurs psychologiques tout à l'heure: au contact des enfants vivant en foyer, soi-même en tant que professionnel·le on va entrer en résonance avec ces vies frappées de carences diverses. Si on regarde du côté des facteurs structurels, institutionnels, comment expliquer que ce soit si difficile de travailler en foyer? Quand on travaillait ensemble, j'ai eu le sentiment très fort que ce petit monde du foyer fonctionnait en se cachant du monde, et petit à petit je me suis dit qu'en fait, la protection de l'enfance pointe une réalité si insupportable pour le commun des mortels, qu'on agit de sorte à ne pas voir et/ou montrer cette réalité. On l'invisibilise, à plusieurs niveaux, notamment en n'en parlant quasi jamais dans les sphères médiatiques, mais aussi jusque dans le quotidien des foyers lui-même. Un exemple concret: avec mon petit groupe d'enfants du foyer, nous étions en sortie au théâtre, un après-midi. Avec nous il y avait deux autres «groupes» composés de deux éducatrices et des trois enfants dont elles s'occupaient ce jour-là. Avant le

début du spectacle, une dame s'approche d'une de mes collègues, visiblement attendrie par les enfants, et demande, gentiment, si nous sommes une crèche. Ma collègue répond que non, gentiment elle aussi... Et c'est tout. Fin de l'interaction. Je ne sais pas ce que tu en penses, mais pour moi, il n'y a aucun doute: ma collègue a renoncé à révéler la nature du groupe d'enfants qui se présentait là, dans un lieu culturel, elle a préféré le cacher à cette dame, du fait que l'évocation même d'enfants «protégés» génère, dans les interactions ordinaires, une gêne sociale très appuyée. Enfants en crèche? OK! Parents qui travaillent, tout va bien. Enfants en foyer? Pas OK! Parents violents ou négligents, garde retirée... Ces enfants par leur présence même, montrent un état de la société où l'enfance, tant idéalisée encore et objet d'enjeux affectifs monstrueux pour le monde des adultes, peut être meurtrie. Pire, peut être détruite.

Laurence: Le terme «invisibilité» me parle beaucoup. Je pense aussi que ces enfants et leurs histoires sont invisibilisés ici, en Suisse, dans le canton de Vaud. Dans l'exemple que tu cites, je vois plusieurs choses:

Premièrement, un souhait de cette collègue de respecter le devoir de confidentialité auquel elle est ▲

▲ tenue. Ces enfants sont placés pour leur protection et ils ont le droit au respect de leurs histoires de vie. C'est malheureux, mais c'est aussi pour les protéger des curiosités malsaines que l'on rencontre parfois. Ce qui est méconnu questionne, mais parfois ça ne l'est pas dans le sens du respect de l'enfant et de son intimité.

Ensuite, si l'on évoque le profil d'enfant placé avec des personnes qui ne sont pas familières de la protection de l'enfance, cela suscite souvent une des trois réactions suivantes, de ce que j'ai pu observer : une gêne perceptible de cette personne qui reçoit l'information et qui ne sait pas qu'en faire, une expression d'une forme de pitié dont l'enfant n'a pas besoin et qui le place dans une situation désagréable, et finalement, une incompréhension souvent générale vis-à-vis des parents biologiques avec un discours devant l'enfant qui peut être : « Mais comment c'est possible que des parents en arrivent là ? ». Avec cela, des représentations erronées sur ces enfants que l'on imagine orphelins ou des conclusions souvent trop rapides qui sont évoquées sur le profil des parents qui seraient soit toxicomanes, soit violents. Il faut dire qu'il y a une méconnaissance des trajectoires qui conduisent ces enfants à un placement, ainsi que de la pluralité des situations dans

lesquelles se trouvent les parents biologiques concernés par le placement de leur enfant : maladie psychique, négligences, limitations cognitives, etc.

Cette situation vécue avec cette collègue montre bien l'enjeu de protection. Il est certain que notre travail et que ces enfants doivent être davantage rendus visibles, mais cela devrait se faire, à mon sens, d'une autre manière qui se veut plus respectueuse pour eux que celle qui serait de « déballer » leur trajectoire à une inconnue au théâtre.

J'ai régulièrement tenté de faire connaître mon travail réel à l'extérieur du secteur, auprès de proches ou d'inconnues. Très souvent, j'ai reçu une réaction qui valorisait mon courage et mon grand cœur, avec une phrase du type : « Je ne pourrais jamais faire ce que tu fais ». Les gens sont profondément touchés de savoir qu'autant de jeunes enfants grandissent en foyer, mais ils n'ont aucune idée de leur réalité et de celle du métier d'éducateur ou éducatrice en foyer 0-6 ans. Et en ce sens, on m'a déjà dit : « Tu t'occupes d'enfants, c'est comme une crèche ». Eh bien non, la population concernée n'est sensiblement pas la même, la mission également. Je crois qu'il est plus difficile de se représenter la petite enfance en foyer, au contraire par exemple des adolescent·es. ▲



Autres temps – Collectif CrrC

▲ Accueillir douze jeunes enfants dans un foyer, c'est accueillir douze petits êtres en construction, qui ont des besoins typiques que l'on connaît du jeune enfant, auxquels s'ajoutent des besoins spécifiques qui sont les leurs. En effet, s'ils ont tous un vécu commun de ruptures et de traumatismes à un moment donné de leur développement, c'est un vécu qui s'exprime différemment pour tous, au travers de manifestations variées de troubles de l'attachement marqués pour la plupart, et de troubles du développement pour une partie. Cela fait douze expressions différentes dans une seule collectivité, toute la journée, sur 365 jours. La mission prioritaire est d'offrir protection et sécurité (psychique, physique et affective) qui ont manqué à l'enfant, afin de lui permettre la construction d'un sentiment d'attachement sécurisé et une reprise ou une poursuite de son bon développement. Un autre élément important dans la prise en charge en foyer est la continuité du lien, que l'on vient favoriser au travers des horaires de travail des éducateurs et éducatrices qui peuvent aligner 12 heures de travail. Ces enfants, qui n'ont pas pu se construire sur une figure d'attachement prévisible, stable et sécurisante, vont s'appuyer sur les professionnel·les, comme des tuteurs de résilience, pour cela.

Ces spécificités du travail en foyer 0-6 ans expliquent à mon sens pourquoi il semble moins impensable de durer en crèche. Il est toutefois vrai que dans les lieux d'accueil collectif de jour, il semble aussi que cela va dans le sens d'un nombre toujours grandissant d'enfants à besoins spécifiques qui mobilisent des aides à l'intégration et des renforts sur les groupes. Cependant, une majorité d'enfants présentent, fort heureusement, un bon développement et un lien d'attachement sécurisé.

Quentin : Merci pour tes éclairages. Je te rejoins sur le fait que nous n'avons nullement à cœur ici d'évaluer lequel des deux domaines qui nous intéressent est le plus pénible, mais bien de montrer certaines spécificités, ainsi que certains recoupements, qui expliquent la grande dureté de ces métiers. En effet, il est évident pour quiconque travaille dans le care, que tous les métiers appartenant à cette catégorie sont durs, au point qu'ils peuvent parfois sembler impossibles aux yeux de celles et ceux qui en ont la responsabilité.

Maintenant si on revient un peu sur les missions et les modes de reconnaissance qui prévalent en protection de l'enfance et en accueil de jour, je dirais que d'un point de vue salarial, les deux domaines sont sous-reconnus : cela est une constante dans tous les secteurs du

travail social (à la Revue [petite] enfance, nous plaçons l'éducation de l'enfance de plain-pied dans le travail social). Ce qui m'intéresse davantage ici, c'est la question de la reconnaissance symbolique, soit le fait d'être reconnue comme faisant quelque chose qui a une valeur et un sens profonds, dans les discours de divers acteurs allant des citoyennes et citoyens aux strates politiques ou médiatiques d'une société. Niveau reconnaissance symbolique, je pense que les professionnel·les des foyers comme des crèches sont massivement lésés·es. Mais pas forcément exactement pour les mêmes raisons.

En ce qui concerne les crèches, une des représentations les plus tenaces ayant cours encore à notre époque, est que le travail en crèche ne nécessite pas de compétences professionnelles spécifiques. Au sein de la population générale de notre société, on associe le care performé dans les crèches avec une espèce de compétence maternelle universellement partagée par les femmes. Je dis bien par les femmes, car c'est clairement cette population qui représente en majorité la force de travail œuvrant dans l'accueil de jour. Cette représentation absurde est en outre accolée à une autre représentation tout aussi ridicule : celle selon laquelle on « s'amuse » quand on travaille en crèche. Les

personnes qui travaillent dans les institutions de la petite enfance le savent : accueillir en collectivité de jeunes enfants dont le développement social est balbutiant est un défi. Il s'agit, d'une part, de construire un environnement sécurisant, qui préserve et soutient la « vitalité découvreuse » du jeune enfant, d'autre part, comme Wilfried Lignier (2019, 2021) l'a rappelé récemment, les professionnel·les doivent très souvent intervenir pour pacifier les conflits, contenir l'agressivité et diminuer l'impact des heurs et malheurs auxquels se confrontent des enfants évoluant dans un environnement social d'une telle densité.

En ce qui concerne les foyers, tu as souligné les conséquences de l'invisibilité des enfants placés, une invisibilité qui a des retentissements évidents sur les personnes travaillant dans ces lieux. Néanmoins, sur le plan de la reconnaissance, je pense que ces professionnel·les sont mieux loti·es, au moins jusqu'à un certain point : n'oublions pas que la formation en éducation sociale requise pour travailler en foyer est de niveau HES², tandis que la petite enfance n'a jamais accédé à la reconnaissance HES. Cela nous renseigne sur la valeur qu'on accorde à l'éducation sociale comme un métier ▲

▲ requérant des compétences professionnelles spécifiques reconnues par les hautes écoles elles-mêmes, et sur la dévalorisation à cet égard qui touche l'éducation de l'enfance. Ajoutons qu'il y a plus d'hommes et moins de personnes racisées qui travaillent dans la protection de l'enfance que dans l'accueil de jour. Cela renforce l'idée que la protection de l'enfance, via la spécialisation professionnelle associée, amène une reconnaissance plus grande.

Cela m'amène à mon idée principale : une des choses extrêmement dures pour les personnes travaillant en crèche, ça pourrait être l'écart entre les missions réelles qui leur sont assignées d'un côté, et le déficit de reconnaissance qui pèse sur elles, de l'autre. Rappelons que chez des auteurs comme Bourdieu (1997) ou Axel Honneth (2013), la reconnaissance sociale est à peu près équivalente à « raison de vivre », tant nous sommes, en tant qu'humains, vulnérables aux modes de perception et de validation de nos pairs.

Les missions réelles qui pèsent sur les éducatrices de l'enfance sont des missions non seulement éducatives, mais bien sociales : dans la crèche où je travaille, certaines familles sont dans un stade de dénuement très marqué, et il est clair que nous travaillons à soutenir ces familles dans les défis à peu près impos-

sibles auxquels les expose une société à dominante néolibérale comme la nôtre. Or, cette mission sociale est tout bonnement exclue des modes de reconnaissance qui ont cours dans l'accueil de jour. Il s'agit là de quelque chose de grave. En protection de l'enfance, comme tu l'as dit toi-même, l'accent est mis sur la confection pour l'enfant d'un environnement qui puisse redonner de la sécurité. J'ai le sentiment que comme on est dans un cadre de protection, on va davantage valider les éducateurs et éducatrices dans le côté très spécifique de leur métier, là où en éducation de l'enfance, comme je t'ai dit, on ne voit pas de mission sociale, on s'imagine volontiers qu'on s'amuse avec des enfants. Sans compter un point central et qu'on n'a pas encore évoqué : l'accueil de jour revêt une fonction qui est absente du domaine de la protection, et qui contribue gravement à masquer ou distordre l'importance de sa mission sociale : une fonction d'adjuvant à l'insertion professionnelle. Pour beaucoup de gens, les crèches, ont pour fonction première de permettre à des parents de bosser. L'accueil collectif de jour est considéré essentiellement à travers sa fonction de garde, et on ne voit pas ce qu'il pourrait y avoir d'autre.

Laurence : Je te rejoins évidemment quand tu nommes que le manque de reconnaissance ▲



Suite présidentielle – Collectif CrrC

▲ touche nos métiers, mais plus largement le travail de care. Les deux professions qui nous intéressent là subissent encore une représentation réductrice de leur mission auprès du petit enfant. Il est évident que l'accompagnement de cette tranche d'âge de population bien spécifique manque de considération quant à sa singularité et son importance dans la trajectoire d'un être en devenir.

Dans le travail en foyer, les missions de protection de l'enfant et d'accompagnement au développement des compétences parentales sont clairement reconnues. En effet, tout un chacun sait que les professionnel·les travaillent avec des familles qui se trouvent en difficulté puisque c'est la raison même du placement. La justice de paix, à la suite d'un signalement, détermine que l'enfant a besoin d'un lieu de protection autre que son foyer familial qui a été carencé, maltraitant, voire toxique, et que sa garde de fait ainsi que le droit de déterminer son lieu de vie, donnés à ses parents à sa naissance, leur est retiré. En ce sens, on peut effectivement dire que les éducateurs et éducatrices de foyers sont reconnues dans cette mission sociale bien spécifique au contact de familles et d'enfants en grande souffrance. Ce qui n'est pas le cas, je te rejoins, de l'accueil de jour qui travaille pourtant également avec

des situations familiales précaires qui impactent le développement de l'enfant et qui nécessitent l'accompagnement d'un·e professionnel·le.

Si l'on poursuit dans l'idée de la reconnaissance symbolique, il est aussi important pour moi de dire ici que ces professions portent encore l'idée selon laquelle les personnes qui les exercent le feraient par vocation. Il y aurait comme une forme de dévotion des travailleurs sociaux à leur cause. Cette représentation provient sans doute d'une époque passée où les éducateurs et éducatrices se sentaient appelées à donner leur vie entière aux enfants et à l'institution qui les employait et dans laquelle ils ou elles logeaient également, ce qui paraît tout à fait impensable aujourd'hui.

Évidemment que les personnes qui choisissent de se former dans ce métier ont un attrait prononcé pour les relations humaines et les relations d'aide. De mon côté, je sais que j'ai intériorisé cette idée de vocation, de par ce que l'on me renvoyait comme réaction positive et soutenance du type «c'est incroyable ce que tu fais». Je sais aussi que cela a été passablement enfermant pour moi que l'on me renvoie que ce métier est une mission noble, comme si cela devait suffire à me nourrir et délégitimait un besoin plus grand de reconnaissance. J'ai toujours

ressenti être tournée vers autrui, ce qu'on identifiait volontiers comme une qualité admirable autour de moi. Mais évidemment, au-delà de la satisfaction que j'ai à exercer ce métier et au sens que j'y trouve, comme tout un chacun, il s'agit aussi d'une activité professionnelle qui me permet de subvenir à mes besoins.

Il est vrai qu'un enfant en foyer a un besoin d'attention particulièrement grand et qu'un·e éducateur·trice pourrait avoir chaque jour une liste infinie de ce qu'il ou elle pourrait proposer à l'enfant dans l'intérêt de son développement. On consacre parfois du temps sans compter, au-delà de notre horaire, à un enfant qui ne trouve pas le sommeil le soir, car il est empreint d'angoisses de séparation, l'une des conséquences de son trouble d'attachement. Et puis, il y a les nombreuses soirées où l'on emporte avec soi à la maison les expressions de souffrance des enfants.

Je crois qu'aujourd'hui, ce modèle de dévotion à sa mission, qui fragilise parfois dangereusement l'équilibre avec la vie privée, ne fait plus rêver la jeune génération de professionnel·les, qui au contraire aspire à davantage de flexibilité et de liberté. Pour ce qui est du contexte des foyers 0-6 ans, parce que c'est uniquement de là que je peux m'exprimer par expérience,

les responsabilités d'un contrat fixe à durée indéterminée attirent visiblement moins. J'ai pu observer un mouvement d'intérêts vers des postes de remplaçant·es, et plus encore, vers ceux proposés par des agences de placements intérimaires, et cela pour deux raisons selon moi : un meilleur salaire à l'heure et la possibilité d'accepter ou non des missions et ainsi créer soi-même ses horaires de travail, ce qui participe à une meilleure conciliation entre la vie privée et l'activité professionnelle. Cet attrait moins important pour des postes fixes participe au fait que les institutions peinent à recruter du personnel désireux de s'ancrer pour du long terme et d'accepter une partie des responsabilités inhérentes au poste. Les équipes peinent à se stabiliser. Et ceux qui subissent en première ligne l'encadrement insuffisant en ressources humaines ou le turnover, ce sont les enfants et leur besoin important d'attachement sécurisant à des figures stables et connues.

Quentin : Je te rejoins sur cet aspect « vocation ». Je le lierais, en plus de ce que tu développes, aux assignations au travail de care dont sont toujours aujourd'hui depositaires les femmes, et les petites filles depuis très tôt dans le processus de socialisation. Le fait que l'immense majorité des personnes qui travaillent dans le care (petite ▲

▲ enfance, hôpitaux, établissements médico-sociaux, etc.) soient des femmes est un indicateur limpide de cette assignation. On peut du reste imaginer que si tu étais un homme, tu n'aurais pas reçu ces « validations » qui façonnent une « vocation ». Quand on parle de métiers durs, on ne parle pas souvent de ces effets genrés. Or, pour moi, c'est tout à fait fondamental : est-ce qu'on parle des métiers de la banque ou du domaine juridique comme des métiers durs ? Il faut en tout cas dire qu'il s'agit de métiers 1. extrêmement valorisés, jouissant d'une reconnaissance économique comme symbolique très fortes, et en même temps 2. caractérisés par une sur-représentation d'hommes... Attention, je n'ai pas dit que tous les hommes bénéficient d'une reconnaissance adéquate. Juste que parmi les métiers auxquels sont automatiquement accolés le confort financier et la reconnaissance symbolique, les hommes sont en nombre dramatiquement supérieur par rapport aux femmes.

Encore un mot sur la reconnaissance : en crèche, j'observe que lorsqu'on fait un « réseau » autour d'un enfant, c'est à la limite de la plaisanterie : les efforts des corps de métier spécialisés (les médecins, les psys, etc.) pour se mettre en lien avec le domaine de l'accueil de jour sont proches de zéro, à l'exception

de certaines professionnelles du travail social (qui comme par hasard, sont proches de notre propre manière de concevoir la relation aux populations dont nous nous occupons), et nous ne sommes jamais ou presque jamais consultés, sans compter le peu de crédit dont on nous gratifie... Bref, notre parole a un poids que je qualifierais de négligeable, hormis dans la relation avec certaines familles, ce qui est essentiel, mais ne fait pas tout. Comment juges-tu la situation dans les foyers ? Est-ce que le fait que les éducateurs connaissent de manière très intime les enfants et leurs réalités, déjà par le temps passé à leurs côtés, joue un rôle dans la reconnaissance de leur voix, de leur expertise ? Ce sera le mot de la fin et je te remercie infiniment pour ce précieux échange !

Laurence : Notre rôle dans le réseau consiste à faire remonter nos observations de l'enfant dans son quotidien et toutes les sphères que cela comporte, ainsi que nos interrogations pour la suite et parfois, nos inquiétudes le concernant. Les autres acteurs et actrices, que ce soit du domaine thérapeutique, médical et scolaire, font de même dans leur champ de connaissance de l'enfant concerné.

Le service placeur, quant à lui, est garant du projet de vie de l'enfant et c'est lui qui prend des décisions en ce sens en fonction de son

mandat. Afin d'orienter ce projet, il se nourrit des observations et du regard des différents membres qui composent le réseau.

L'idéal pour moi est que chaque intervenant·e perçoive les autres comme des partenaires et que chacun·e soit entendu·e et reconnu·e dans son champ d'expertise, ce qui n'empêche pas évidemment, que son regard soit questionné.

Il m'est arrivé d'observer une hiérarchisation des domaines de compétences, où l'appréciation thérapeutique par exemple prenait le pas sur les autres regards, notamment celui des éducateurs et éducatrices. Cela a pu être parfois très contrariant pour moi de constater que le regard d'un·e thérapeute, qui rencontre l'enfant lors d'une séance hebdomadaire d'une heure, soit valorisé comme le regard à porter sur l'enfant et

ses manifestations au détriment de celui de l'équipe éducative qui souvent ne compte pas loin d'une dizaine de membres transmettant des observations quotidiennes de l'enfant. En ce sens, je pense que la reconnaissance mutuelle entre les différents champs professionnels est lacunaire et peut encore évoluer.

Les éducateurs et éducatrices ont une réelle expertise de l'enfant dans son quotidien, leurs observations sont fines et précieuses, bien qu'il soit important qu'eux aussi se nourrissent des regards des autres partenaires. Selon moi, travailler seul·e est contre-productif dans les situations complexes que sont celles des enfants placés.

Laurence Dick
et Quentin Nussbaumer

Bibliographie

Bourdieu, Pierre (1997), *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris.

Honneth, Axel (2013), *La lutte pour la reconnaissance*, Gallimard, Paris.

Lignier, Wilfried (2019), *Prendre. Naissance d'une*

pratique sociale élémentaire, Seuil, Paris.

Lignier, Wilfried (2021), « Symbolic power for beginners: the very first social efforts to control others' actions and perceptions », *American Sociological Association*, vol. 39, N° 4, pp. 201-224.